



## Compte-rendu de la 4<sup>ème</sup> réunion Groupe de travail InterCorevih IDF Education thérapeutique du Patient (ETP)

**Lundi 23 mai 2016 de 14h00 à 16h00**  
**Hôpital Bichat, Paris**

### Horaires et lieu

De 14h à 16h, le groupe InterCorevih IDF ETP s'est réuni dans la salle de réunion du SMIT à l'hôpital Bichat sis Paris (75) sur convocation des pilotes du groupe et de la coordinatrice du Corevih IDF Ouest :

**Emmanuelle Capron (IDE)** Hôpital Raymond Poincaré - collège 2 T - Corevih IDF Ouest  
**Hélène Lépinay (coordinatrice)** - Corevih IDF Ouest  
**Emmanuel Mortier (Médecin)** Hôpital Louis Mourier - collège 4 T - Corevih IDF Ouest

### Participants

**Fati Abdou (Coordinatrice)** - URACA BASILIADE - Corevih IDF Nord  
**Blandine Botalla-Piretta (Chargée de mission)** - Corevih IDF Est  
**Louise Blottière (Educatrice en ETP)** - Institut Alfred Fournier - Corevih IDF Sud  
**Alain Bonnineau** - Association AIDES - Corevih IDF Est  
**Emmanuelle Capron (IDE)** - Hôpital Raymond Poincaré - Corevih IDF Ouest  
**Agnès Certain (Pharmacienne)** - Hôpital Bichat Claude Bernard - Corevih IDF Nord  
**Florie Dauch (Psychologue)** - Association La Rose des Vents (77) - Corevih IDF Est  
**Clotilde Devillon (IDE)** - Fondation Léonie Chaptal - Corevih IDF Nord  
**Catherine Faucher (IDE)** - Association ALTAIR - Corevih IDF Ouest  
**Mathieu Gasnier (Coordinateur du territoire d'actions)** - Association AIDES - Corevih IDF Sud  
**Yann Hemon (Responsable Cellule ETP)** - ARS IDF  
**Imad Kansau (Médecin)** - Hôpital Antoine Béclère CeGIDD - Corevih IDF Sud  
**Fabienne Langlois (Cadre IDE)** - Fondation Léonie Chaptal - Corevih IDF Nord  
**Lionel Le Corre (Chef de service ACT)** - Association ALTAIR - Corevih IDF Ouest  
**Hélène Lépinay (Coordinatrice)** - Hôpital Ambroise-Paré - Corevih IDF Ouest  
**Emmanuel Mortier (Médecin)** Hôpital Louis Mourier - collège 4 T - Corevih IDF Ouest  
**Cyrille Moulin (Cadre Educateur)** - Association DESSINE MOI UN MOUTON - Corevih IDF Nord  
**Céline Németh (TEC)** - CH Aulnay - Corevih IDF Est  
**Evelyne Ngbale (Cadre de santé IDE)** - CH Melun - Corevih IDF Est  
**Vanessa Rathouin (Pharmacienne)** CHU Avicenne - Corevih IDF Est  
**Olivia Son (Médecin)** - Hôpital Longjumeau - Corevih IDF Est

### Excusés

**Sabine Guessant (Pharmacienne)** - Hôpital Tenon - Corevih IDF Centre  
**Philippe Louasse (Coordinateur)** - Hôpital Pitié Salpêtrière - Corevih IDF Centre  
**Luminita-Dina Schneider (Médecin)** - Hôpital Pitié Salpêtrière - Corevih IDF Centre  
**Marie-Hélène Tokolo (Présidente)** - Association MARIE-MADELEINE - collège 3 T - Corevih IDF Ouest

### Ordre du jour prévisionnel

- 1. Présentation de la cellule ETP de l'ARS IdF** par Yann Hémon (responsable de la cellule ETP de l'ARS IdF)
- 2. Présentation de 2 expériences de formalisation d'activités ETP en un programme ETP** par Fabienne Langlois de la fondation Léonie Chaptal et Cyrille Moulin de l'association Dessine-moi un mouton
- 3. Présentation de 2 outils ETP** par Agnès Certain de l'hôpital Bichat et Mathieu Gasnier de l'association Aides

## Présentation et discussion

- **Cellule ETP de l'ARS IdF**

La cellule ETP à l'ARS IdF est en charge de l'autorisation et du financement des programmes ETP (toutes pathologies confondues) en IdF.

Yann Hémon a plus spécifiquement souligné les points suivants :

- L'insuffisance de programme ETP dans le champ de l'ambulatoire, les programmes étant souvent hospitaliers. L'ARS est sensible aux programmes émanant de structures extra hospitalières ou facilitant les liens ville-hôpital (réseau, parcours des patient en ETP entre la ville et l'hôpital)
- La carence des programmes ETP dans certains territoires d'IDF.
- La cellule ETP de l'ARS qui donne les autorisations pour les nouveaux programmes en fonction du respect du cahier des charges et non de la nécessité ou non d'un programme dans un lieu donné.
- Une des réserves majeures à l'autorisation des programmes est l'insuffisance de formation des intervenants dans le programme ETP ;
- Absence de référentiel de formation ETP mais existence d'une charte sur la formation produite par le pôle ressources régional (IdF) en ETP.
- Il est possible que les critères nationaux pour l'autorisation de programmes ETP changent sur l'aspect formation, et que par exemple, les infirmières formées après 2012 puissent prétendre à une validation des 40 h dans le cadre de leur formation initiale. Un travail est mené au niveau national sur les formations initiales et il a été annoncé à cet effet, la parution à terme d'une circulaire ministérielle sur ce sujet.
- L'ARS réfléchira en concertation avec le siège de l'AP-HP à l'opportunité d'une articulation siège/établissement sous la forme d'un engagement conventionnel prévoyant une entrée par établissements vs programmes. Ceci se fera sur la base d'objectifs et d'indicateurs retenus de manière consensuelle. Il s'agit d'un objectif à compter de 2017.
- Il est rappelé la possibilité de soumettre une demande d'autorisation tout au long de l'année à la différence des appels d'offre (1 appel d'offre par an).

- **2 expériences de formalisation d'activités ETP en un programme ETP**

Fabienne Langlois et Clotilde Devillon ont dressé l'historique du programme ETP de la fondation Léonie Chaptal depuis son origine (2012) jusqu'à la soumission d'une demande d'autorisation à l'ARS au début de l'année 2016. Ce projet innovant permet de réaliser de l'ETP à domicile des patients ou à l'hôpital en s'adaptant au mieux aux besoins.

Cyrille Moulin a pour sa part décrit de quelle manière l'équipe de Dessine-moi un mouton en partenariat avec Agnès Certain a réussi à formaliser une partie de l'activité de l'association en un programme ETP dont l'autorisation a également été soumise au début de l'année 2016. Ce programme s'adresse aux enfants, aux adolescents, à leurs parents et permet des ateliers, des séjours et une éducation évalués grâce à un logiciel de suivi individualisé.

Les deux programmes ont été présentés à l'équipe et témoignent du dynamisme et de l'enthousiasme des coordinateurs.

- **2 outils ETP**

Agnès Certain a présenté un outil développé par la commission ETP du Corevih IdF Nord : le jeu Connaissances Action Santé (CAS) VIH/hépatites. Ce jeu peut être utilisé lors de séances individuelles ou d'ateliers collectifs. Il est évolutif et pourrait être décliné sur différents thèmes spécifiques à l'ETP. Une réflexion sur l'appropriation de ce jeu au niveau de l'InterCorevih a été soulevée et pourrait être discutée lors de la prochaine réunion.

Mathieu Gasnier a quant à lui exposé un outil ETP pouvant être utilisé lors d'ateliers collectifs : le jeu de la ligne. Ce jeu où les participants sont debout sur une ligne permet vis-à-vis d'affirmation de permettre aux participants de se situer pour ou contre et ainsi de développer leurs arguments. Il permet d'aborder tout type de sujet et dynamise un groupe en particulier pour débiter un atelier.

## Un grand merci à tous les participants

**La date de la prochaine réunion sera communiquée ultérieurement aux membres du groupe ETP InterCorevih IdF.**